



RÈGLEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURES DU PROGRAMME OPT-NC « LES AILES DU SPORT »

1. Objectifs et partenaires du programme

En faveur de la mixité dans le sport, le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » a pour vocation d'encourager l'accès des femmes bénévoles aux instances dirigeantes des associations sportives. L'objectif étant d'augmenter la présence féminine dans les organes décisionnels des ligues et des clubs (conseils d'administration, bureaux, commissions...) dans les prochaines années. Le soutien porte sur la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement afin de donner envie et confiance aux femmes de se lancer en renforçant leurs compétences en gestion et en leadership. Ce programme vise également à créer une communauté de futures dirigeantes dans le milieu sportif et promouvoir la bonne gouvernance.

Le CTOS-NC pilote le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » en étroite collaboration avec l'Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie (OPT-NC). L'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que la ville de Dumbéa contribuent également à la réalisation de ce programme.

2. Conditions de participation et d'éligibilité

Pour être éligibles, les postulantes doivent remplir les critères suivants :

- Être une personne physique de sexe féminin résidant en Nouvelle-Calédonie ;
- Être licenciée dans un club ou comité affilié à un organisme membre du CTOS-NC et/ou du CNOSF ;
- Être majeure (18 ans ou plus) à la date du lancement de l'appel à candidatures ;
- Justifier d'une expérience en tant que bénévole.

3. Modalités de participation

Pour postuler au programme OPT-NC « Les Ailes du Sport », chaque candidate doit remplir un formulaire de candidature.

Depuis le site internet www.ctos.nc, ce formulaire peut être :

- rempli en ligne ;
- ou téléchargé sous format PDF puis être envoyé à l'adresse email : communication@ctos.nc

Toutes les candidates recevront un mail à l'enregistrement de leur candidature. L'appel à candidatures se clôture **le 30 juillet 2023 inclus**.

4. Examen des dossiers de candidatures

Après clôture de l'appel à candidatures à la date susmentionnée, les dossiers de candidature seront soumis à une sélection réalisée par un comité ad hoc réunissant au moins un représentant des partenaires du programme.

5. Décision du comité de sélection

À l'issue de la délibération du comité, les candidates sélectionnées et celles non retenues seront informées par email ou téléphone de la décision du comité. Le comité est souverain. Il n'a pas d'obligation de justifier ses décisions. Les décisions ne sont pas susceptibles de recours.

6. Déroulement du programme OPT-NC « Les Ailes du Sport »

Le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » est axé sur la mise en confiance par :

- L'information ;
- La formation ;
- L'échange ;
- Le partage d'expériences ;
- La mise en place d'un réseau.

L'apport des concepts théoriques sera complété par des exemples rencontrés sur le terrain, par des exercices de groupe, des mises en situation et des jeux de rôles. Les échanges entre participantes devront contribuer à la dynamique des sessions. Pour acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de responsabilités au sein des associations, le programme couvre les thématiques suivantes :

- L'association sportive et son environnement ;
- Gouvernance d'une association ;
- Gestion financière des associations ;
- Conduire et développer un projet associatif ;
- Développer son leadership dans le contexte associatif ;
- La prise de parole en public ;
- Cas pratique.

7. Durée du programme

Le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » se déroulera au cours du deuxième semestre 2023. Le programme s'étend sur une durée de 53h à laquelle il convient de rajouter le temps passé pour l'étude d'un cas pratique. Cette durée devrait être répartie sur 4 sessions de 14h (vendredi et samedi).

8. Attestation de participation

A l'issue de la mise en place du programme, les lauréates se verront remettre une attestation de participation sous réserve d'avoir :

- Signé l'engagement à l'entrée dans le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » ;
- Fourni une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Acquitté les frais d'inscription (2 000 F par candidate retenue) ;
- Assisté au minimum à 75 % des modules de formation du programme ;
- Présenté oralement un cas pratique de mise en situation.

9. Coût du programme

Le coût de l'organisation du programme sera à la charge des partenaires de l'opération et comprend :

- Les frais pédagogiques, d'organisation et de promotion du programme ;
- Les frais de restauration (pauses-café et déjeuners lors des journées de formation) ;
- Les frais de transport et de logement (au Centre International Sport et Expertise à Koutio) pour les candidates retenues et pour lesquelles l'éloignement géographique constitue un frein à l'accès au programme.

Seront aux frais des candidates retenues :

- Les droits d'inscription d'un montant de 5 000 F par lauréate.

10. Responsabilités

Les partenaires du programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » ne sauraient être responsables de reports, modifications ou annulation de ce programme qui interviendraient pour des raisons indépendantes de leur volonté.

11. Droit à image et autorisation de diffusion

Toute candidate retenue pour participer au programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » accepte, de par sa participation, que son image puisse faire l'objet d'une communication interne et externe des partenaires du programme, et ce, quel qu'en soit le support. Les participantes autorisent ainsi les partenaires à mentionner leur nom dans des communiqués, articles de presse, et ce, sur tout support écrit (livres, magazines, catalogues, brochures etc.) et/ou multimédia, quel que soit le format, dans le monde entier, sans limitation de durée et sans que cela leur confère un droit à une rémunération ou à un avantage autre que la participation à ce programme.

12. Règlement et litiges

La participation au programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » implique l'acceptation sans réserve ni restriction du présent règlement. Toute contestation quelle qu'en soit sa nature, relative au présent règlement ou à ce programme sera tranchée souverainement par les partenaires de ce programme, dans le respect de l'esprit du présent règlement.

Les candidates attestent sur l'honneur de l'authenticité et de la véracité des informations qu'elles communiquent aux partenaires de ce programme en application du présent règlement. Les partenaires se réservent la possibilité d'éliminer toute candidature qui comporterait des indications mensongères ou inexactes.

13. Contacts

Le formulaire d'appel à candidatures ainsi que le règlement du programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » sont disponibles sur le site internet : www.ctos.nc

Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez également contacter le CTOS-NC **par téléphone au 28 10 57** ou **par email à l'adresse ctosnc@ctos.nc**

Partenaires de l'opération



ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Prénom : **Signature :**

Nom :

Date :